



Équipe intégrée de lutte contre la contrefaçon (EILC) un moyen d'assurer l'intégrité économique du Canada en protégeant sa monnaie

La confiance dans nos billets de banque est menacée par des technologies de plus en plus conviviales mais sophistiquées, qu'il s'agisse d'ordinateurs, de logiciels graphiques, de scanners et d'imprimantes. Le crime organisé participe souvent à la production et à la distribution de fausse monnaie. La prévention, l'exécution de la loi et les poursuites pénales pour activités de contrefaçon exigent une approche intégrée.

En 2006, le gouvernement du Canada a alloué 9 millions de dollars sur deux ans à la GRC pour qu'elle corrige le problème au moyen de la Stratégie nationale de répression de la contrefaçon. Grâce à ce financement, la GRC a mis sur pied trois **équipes intégrées de lutte contre la contrefaçon (EILC)** afin d'effectuer de grandes enquêtes sur la contrefaçon à Toronto, Montréal et Vancouver. Les EILC ont été mises sur pied de façon stratégique dans ces grands centres urbains de provinces qui accusent les pourcentages les plus élevés de billets contrefaits mis en circulation et saisis, soit l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique.

Mandat des EILC

Les équipes ont pour mandat d'assurer l'application de la loi nécessaire pour contrecarrer, à l'échelle nationale, les activités organisées de contrefaçon et pour enquêter sur des organisations criminelles et sur des particuliers qui sont impliqués dans la fabrication et la mise en circulation massive de fausse monnaie.

Contexte

Les équipes sont interdisciplinaires et comprennent des spécialistes non seulement dans les contrefaçons mais aussi dans la surveillance, les opérations secrètes d'infiltration et l'utilisation de sources humaines. Elles sont appuyées par des examinateurs judiciaires du Bureau national de lutte contre la contrefaçon, par le Programme d'analyse des contrefaçons et par la Direction de la criminalité technologique de la GRC. Les équipes travaillent en étroite collaboration avec la Banque du Canada, avec d'autres agences gouvernementales et avec nos partenaires des services de police.

Les équipes encouragent la participation d'autres organismes d'application de la loi au cas par cas. Il s'agit notamment de partager des renseignements et d'autres

En Bref

Voici quelques importantes interventions anticontrefaçon menées récemment par la GRC et par d'autres organismes canadiens d'application de la loi :

- **Février 2007** : La GRC a exécuté des mandats de perquisition dans une résidence et un local d'entreposage du Lower Mainland de la Colombie-Britannique, ce qui a abouti à la saisie de 185 000 \$ en billets de banque contrefaits ainsi que d'imprimantes et d'ordinateurs. Deux individus ont été accusés d'infractions criminelles de contrefaçon.
- **Février 2007** : Dans la vallée du Fraser de la Colombie-Britannique, la GRC a enquêté sur un suspect qui a participé à la mise en circulation d'anciens billets de banque contrefaits. L'enquête a abouti à la saisie de 200 000 \$ en billets de banque contrefaits. Le suspect a plaidé coupable et a été condamné à 40 mois de prison.
- **Décembre 2006** : La GRC et la Sûreté du Québec ont saisi 20 000 \$ en billets de banque canadiens contrefaits et en équipement de production, ce qui a empêché la mise en circulation de plus de 600 000 \$ en billets de banque contrefaits. Plusieurs suspects ont été arrêtés et accusés d'infractions liées à la fausse monnaie.



Équipe intégrée de lutte contre la contrefaçon (EILC) un moyen d'assurer l'intégrité économique du Canada en protégeant sa monnaie

informations par la création de partenariats aux échelles locale, régionale, nationale et internationale.

La contrefaçon pourrait avoir un impact direct sur la stabilité de la monnaie du Canada. Elle expose des particuliers et des entreprises à des pertes financières et donne au crime organisé l'occasion de réaliser des profits.

Au moyen de la la Stratégie nationale de répression de la contrefaçon, la GRC, en collaboration étroite avec la Banque du Canada et nos partenaires des services policiers, réaffirme son engagement envers le maintien de la confiance publique dans la monnaie du Canada.

En Bref (suite)

- **Novembre 2006** : La GRC et la police de Vancouver ont accusé une personne de contrefaçon de monnaie. Pendant plusieurs années l'accusé avait fabriqué et mis en circulation 100 000 \$ en faux billets de banque.
- **Juillet 2006** : Des membres de la GRC et des agents de services de police régionaux ont exécuté six mandats de perquisition dans la région du Grand Toronto et saisi plus de 400 000 \$ en billets de banque canadiens contrefaits ainsi que de matériel modifié aux fins d'impression de fausse monnaie. Six personnes ont été arrêtées et accusées de diverses infractions liées à la fausse monnaie.
- **Mai 2006** : Des membres de la GRC de Toronto ont aidé des agents du service de police régional de Peel à perquisitionner dans une installation de fabrication de fausse monnaie responsable de la fabrication de plus d'un million de dollars en billets contrefaits. La perquisition a abouti à la saisie de 50 000 \$ en billets de banque canadiens contrefaits et de matériel modifié aux fins de fabrication de grandes quantités de fausse monnaie.